



PROCES VERBAL DU COMITE DE QUARTIER DE MARCENAT DU VENDREDI 12/05/2023 A 19H

Le Comité de quartier de Marcenat, s'est réuni en session ouverte au public, sous la présidence de Brigitte Laloupe.

Étaient présents : Charles DARNAY, Martine MAGNIN, Michel MOULIN, Anthony OLLIER et Bruno DARCILLON (réfèrent mairie du Comité de Quartier de Marcenat)

Était absent et excusé : Brigitte LALOUPE, Jeanne CHANET GARCIA, Christine VACHERON,

Ouverture de la réunion

Après avoir constaté que le quorum était atteint, Anthony OLLIER ouvre la réunion et est occupé également la place de secrétaire de séance.

Validation du PV de la réunion précédente

Le PV de la réunion d'Avril a été approuvé par le comité de Quartier

Désignation des futurs animateurs

Après discussion, les 3 animateurs pour les 3 prochaines réunions seront Jeanne CHANET GARCIA, Michel Moulin et Charles DARNAY

Réflexion autour de l'aménagement de la place de la fontaine

Pas de retour de la mairie pour le moment sur ce sujet

Organisation concours photos sur le Petit Patrimoine

Ce point sera traité à la prochaine réunion du comité de quartier du 16/06/2023

Grafiteria à Moulet Marcenat le 04 juin 2023

Le CdQ de Moulet sera présent à cet événement, certains membres de celui de Marcenat pourront l'être. La mairie peut aider en cas de besoins de matériels ou autre. La réunion de préparation de cette événement était le 16 mai 2023

Questions diverses sur les actions en cours

Plusieurs questions ont été émises par un des membres du comité de quartier où des réponses de la mairie sont attendues. Les questions seront présentées sur les réunions du comité de Mai et Juin.

1. Quelle est la décision sur le lotissement du chemin du Puy de Jumes ?

Au jour d'aujourd'hui, le plan de lotissement n'est pas d'actualité → Attente retour de la mairie sur ce sujet.

2. Où en est le projet d'un parking proche de l'école ?

La parcelle AC N°103 désirée n'est pas à vendre. Un aménagement est prévu au carrefour de la rue de la tirade et de la rue de la Coussedière où 12 places de parking devraient être créées. Une discussion a été lancée pendant la réunion sur le fait de pousser malgré tout la vente de la parcelle AC N°103 de son propriétaire à la mairie en utilisant que c'est un bien d'utilité publique vu que la parcelle est située à moins de 50 mètres de la mairie → La question sera posée à la mairie.

3. Quel projet pour les parcelles de l'ex- stade de rugby ?

A ce jour, il n'y a rien de prévu car les terrains appartiennent à des particuliers
→ Attente retour de la mairie sur ce sujet.

4. Quelles sont les dispositions à venir pour le chemin 43 ?

Pour rappel, le chemin ne peut pas être dégoudronner et la mairie a une obligation d'entretien. Un retour de la mairie est attendu concernant la demande de limitation de vitesse évoquée à la réunion d'avril.

5. Comment peut-on préserver le chemin 63 ?

C'est un sujet à titre individuel. Une relance est faite auprès de la mairie pour la signalisation de la zone pour l'interdiction des véhicules motorisés dans la zone du parc naturel de la région Auvergne. Une démarche de d'identifications des chemins à cibler pourrait être lancée par le comité → Organisation à affiner sur les prochaines séances.

6. Quid des priorités à droite proposées par le C.d.Q ?

7. A Quand les panneaux d'interdiction de stationnement sur les trottoirs (inclus place de la fontaine) ?

Toutes ces propositions sont attendues dans le cadre de l'étude sur la mobilité qui est lancée et où le retour de l'organisme pilote est attendu → La question du délai sur le retour de cette étude est posée à la mairie.

8. Panneau de rappel de 30 km ?

9. Radar pédagogique ?

Un rappel a été lancé à la mairie pour les deux points en questions (mise en place de panneaux de rappel 30KM/H et la pose d'un radar pédagogique). Pour le radar, l'appel a été entendu par la mairie

La date de la prochaine réunion est fixée au **vendredi 16 JUIN 2023 à 19h**

Une convocation sera envoyée avec l'ordre du jour.

Le président lève la séance à 20H30.